



René Robineau de Portneuf et ses enfants

Pierre-Georges Roy, D. ès L.

Numéro 16, 1951

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080084ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080084ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, P.-G. (1951). René Robineau de Portneuf et ses enfants. *Les Cahiers des Dix*, (16), 171–193. <https://doi.org/10.7202/1080084ar>

René Robineau de Portneuf et ses enfants

Par Pierre-Georges ROY, D. ès L.

René Robineau, troisième fils du premier baron de Portneuf, né à Québec le 3 septembre 1659, fut baptisé le même jour par M. Torcapel, curé de Québec, ainsi que l'atteste son acte de naissance: « Le troisieme jour de septembre mil six cens cinquante neuf a esté baptizé par moy Jean Torcapel Prestre et Curé en cette Parroisse René Robinot fils de René Robinot Sr de Becancour et damoiselle Marie LeNeuf sa femme n'ay d'aujourd'huy. Le parrain a esté Monseigneur Le Vicomte d'Argenson gouverneur de ce pays, et damoiselle Marguerite Nicolet femme de Mr. de Repentigny Marraine. »

Contrairement à ses frères qui changèrent deux ou trois fois de noms, il fut connu toute sa vie sous le titre de Robineau de Portneuf ou de Portneuf tout court.

Il commença sa carrière militaire en Acadie où on le voit dès avant 1690 lieutenant dans la compagnie de M. de Menneval.

Ignotus (Thomas Chapais) parle ainsi de René Robineau de Portneuf:

« Nous sommes arrivés au second gouvernement de M. de Frontenac, qui fut marqué par tant de dates glorieuses. La famille du baron de Portneuf va prendre une part brillante aux faits d'armes de cette époque héroïque. Les dernières années avaient été assombries par une série de désastres dont le point culminant avait été atteint par le terrible massacre de Lachine, au mois d'août 1689. Le comte de Frontenac résolut de relever le prestige des armes françaises, et il se détermina à envoyer des partis de guerre rendre aux colons de la Nouvelle-Angleterre les maux que nous avaient infligés les farouches Iroquois soudoyés par eux. Dans l'hiver de 1690, trois expéditions furent dirigées contre les provinces anglaises. MM. de Sainte-Hélène et d'Ailleboust de Mantet partirent de Montréal au commencement de février avec cent quatorze Français et seize Algonquins; ils firent cent lieues en raquettes, surprirent le bourg de Corlar situé à

dix-huit milles d'Albany, passèrent ses défenseurs au fil de l'épée, et le livrèrent aux flammes. Presqu'en même temps, François Hertel partait des Trois-Rivières avec trois de ses fils, vingt-quatre Français, vingt Sokoquis et cinq Algonquins. Eux aussi, firent cent lieues à travers les neiges et les glaces; ils allèrent détruire Salmon-Falls dans le New-Hampshire. Enfin un troisième parti fut formé à Québec de cinquante Français et de soixante Abénaquis, sous le commandement de M. René Robineau, dit sieur de Portneuf, troisième fils du baron de Portneuf. René Robineau était âgé de trente ans. C'était lui qui avait eu pour parrain M. d'Argenson. Il était lieutenant dans la compagnie de Menneval, en ce moment en Acadie, et c'était dans cette compagnie qu'il avait partiellement recruté sa troupe. Le sieur Tilly de Courtemanche était son lieutenant. M. de Portneuf et ses hommes partirent de Québec le 28 janvier 1690. Vu la disette de vivres qui régnait dans la colonie, ils n'en emportèrent que très peu, et furent contraints de faire la chasse pour se ravitailler en route. Le 26 mai, après quatre mois de marche, de fatigue et de misère, ils arrivèrent près de Casco, forte place située sur la baie du même nom, près de l'endroit où s'élève à présent Portland. Dans un premier engagement, ils taillèrent en pièces un détachement anglais de cinquante hommes. Ils forcèrent l'ennemi à évacuer quatre petits forts qui défendaient les abords de la place, et ils ouvrirent régulièrement la tranchée devant cette dernière, qui capitula le quatrième jour du siège. Le gouverneur de Casco se rendit prisonnier de guerre avec toute sa garnison. A peine la capitulation avait-elle eu lieu que quatre voiles anglaises parurent dans la baie. Mais il était trop tard, et cette escaadre de secours, voyant que le drapeau anglais avait disparu des murs n'osa pas risquer un débarquement et s'en retourna avec plus de prudence que de valeur; M. de Portneuf, après avoir fait un butin considérable, et enlevé les canons, fit mettre le feu au fort et dévaster la contrée à deux lieues à la ronde. Puis il reprit le chemin de Québec où il arriva, couvert de gloire, au bout de vingt-trois jours. L'expédition avait duré cinq mois.

« Ces sanglantes et victorieuses incursions portèrent la terreur et la désolation au sein des populations de la Nouvelle-Angleterre. Ce fut à leur tour de trembler et de vivre dans les alarmes. Nos ennemis comprirent qu'un grand effort seul pourrait les mettre à l'abri du péril. C'est alors que s'organisa la fameuse expédition de l'amiral Phipps contre Québec dans l'automne de 1690.

« Le gouverneur, M. de Frontenac, ne ménagea pas ses éloges à M. Robineau de Portneuf et à son lieutenant, M. Le Gardeur de Courtemanche, sur le succès de leur expédition. Il écrivait au ministre, le 12 novembre 1690:

« Nos Canadiens, et surtout les sieurs de Portneuf et de Courtemanche, y ont fait des choses surprenantes et qui passent la vraisemblance; ils ont brûlé tous ces forts et quantité de maisons et bestiaux et amené toute la garnison prisonnière avec le gouverneur que j'ai fait mettre ici au château et qui m'a paru un bon homme (le capitaine Davis.) » ⁽¹⁾

En avril 1691, le roi choisissait M. Robineau de Villebon pour commander en Acadie et lui donnait pour lieutenant son frère, M. Robineau de Portneuf.

Dans son mémoire au ministre du 15 octobre 1691, le gouverneur Frontenac écrivait:

« Le sieur Robineau de Portneuf, lieutenant du sieur de Villebon, commandant à l'Acadie, vous présente un placet par lequel il vous demande d'être payé de ses appointements comme lieutenant du sieur de Meneval qu'il n'a point touché; ça été effectivement par mon ordre qu'il n'a point joint la dite compagnie, le Port-Royal s'étant trouvé pris au retour d'une expédition contre les Anglais où je les avais envoyés et ayant depuis son retour servi sans ses appointements. » ⁽²⁾

Le roi payait si mal les officiers qui servaient dans la Nouvelle-France et en Acadie que ceux-ci pour subsister faisaient la traite avec les Sauvages au mépris des ordonnances royales.

⁽¹⁾ *Rapport de l'Archiviste de la P. de Q.*, 1927-28, p. 37.

⁽²⁾ *B. R. H.*, 1929, p. 316.

M. Robineau de Portneuf, dès son arrivée en Acadie, n'avait pas manqué de faire la traite avec les Sauvages et même avec les habitants de la Nouvelle-Angleterre.

Dès octobre 1692, l'intendant Bochart de Champigny faisait savoir au ministre de la marine que les frères Robineau se livraient à la traite. Il écrivait le 16 octobre 1692 :

« M. de Chauffour, habitant de Canada, représente que le sieur de Villebon s'applique qu'à la traite avec les Sauvages aussi bien qu'avec les gens de la Nouvelle-Angleterre. Il est aidé par son frère (Robineau de Portneuf) qui est avec lui et un de ses parents. » ⁽³⁾

De nouveau, le 10 novembre 1692, l'intendant Bochart de Champigny parlait au ministre de M. Robineau de Portneuf :

« Trois missionnaires prêtres me marquent à peu près tout ce que les habitants ont rapporté des désordres de M. de Portneuf et m'en font de grandes plaintes. D'un autre côté, un Récollet qui servit aumônier dans le fort du sieur de Villebon parle fort avantageusement de lui, mais à l'égard des désordres du sieur de Portneuf, il n'en dit rien. Voilà, Mgr, tout ce que je puis vous en mander. » ⁽⁴⁾

Les autorités civiles n'étaient pas les seules à se plaindre des frères Robineau. Leurs mœurs laissaient beaucoup à désirer. Aucun d'eux n'était marié et les missionnaires qui se donnaient tant de peine pour convertir les Sauvages et ensuite les conserver dans les lois de l'Eglise se plaignaient que les frères Robineau vivaient en concubinage avec des Sauvagesses et causaient beaucoup de scandales parmi les tribus sauvages par leurs libertinages.

La cour de France était alors peut-être la plus dissolue de toute l'Europe mais le roi, étrange contradiction, punissait sévèrement tout manquement à la morale chez ses officiers civils ou militaires. Aussi, le 14 février 1693, le ministre de la marine écrivait à M. de Frontenac :

« Et comme le Roi ne veut pas que le sieur de Portneuf retourne à la Rivière Saint-Jean, Sa Majesté désire que vous envoyiez pour rem-

⁽³⁾ *Collection de Manuscrits*, II, 96.

⁽⁴⁾ *Collection de Manuscrits*, II, 94.

plir sa place de lieutenant ledit sieur de Villebon, un officier dont la valeur, sagesse et expérience vous soient bien connues . . . » ⁽⁶⁾

Dans une liste des officiers militaires servant dans la Nouvelle-France en 1695, on lit l'apostille suivante probablement du gouverneur Frontenac :

« M. Robineau de Bécancour: il est habitant en Canada depuis 47 ans. Il a 6 enfants dans le service dont le 3ème nommé Portneuf, qui était lieutenant de son frère de Villebon, qui est présentement gouverneur de l'Acadie, a été révoqué sous de faux exposés, à ce qu'il prétend, quoique ledit de Portneuf eût toujours rendu des services de distinction, à la connaissance de M. le marquis de Denonville et du comte de Frontenac. Supplie de renvoyer à M. de Frontenac l'examen des chefs dont on a voulu charger ledit de Portneuf pour lui donner lieu de se justifier. »

Le gouverneur Frontenac, très favorable aux frères Robineau de Portneuf, fit tout ce qu'il put pour protéger le jeune officier, mais l'ordre du roi était formel et il fallut bien s'y conformer.

L'intendant Bochart de Champigny, d'abord défavorable à M. Robineau de Portneuf, revint petit à petit de ses préventions contre lui, et, le 13 août 1697, il écrivait au ministre de la marine :

« Depuis les lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire, l'année dernière, le sieur de Portneuf a été, par ordre de M. de Frontenac, servir dans le fort de Nazoat, à l'Acadie, où M. de Villebon, son frère, commande. Les sieurs de Bécancourt et de Robineau, ses autres frères, avec 14 ou 15 soldats, furent envoyés en même temps, pour se joindre audit sieur de Villebon, sur la demande qu'il avait faite à M. de Frontenac, de lui envoyer quelques secours pour être plus en état de résister aux Anglais, dont il était menacé. Le témoignage que je puis rendre présentement à l'occasion dudit sieur de Portneuf, c'est qu'il me paraît bien disposé à se bien acquitter de l'emploi que vous voudrez bien lui accorder: il est fils de M. de Bécancour pour lequel M. de Frontenac et moi nous avons beaucoup de considération. Si

⁽⁶⁾ *Rapport de l'Archiviste de la P. de Q.*, 1927-28.

dans son âge fort avancé, il voyait son fils rentré dans le service, ce serait pour lui une véritable consolation; à mon égard, trouvez bon, Monseigneur, que je vous supplie de lui faire cette grâce. » ⁽⁶⁾

De 1700 à 1722, nous avons peu de renseignements sur M. Robineau de Portneuf si ce n'est qu'il servait dans les troupes de la marine cantonnées dans la Nouvelle-France. Il faut croire que sa conduite s'était beaucoup améliorée puisque le 23 octobre 1722 le gouverneur de Vaudreuil faisait son éloge au ministre de la marine:

« Le sieur de Portneuf, âgé de 63 ans. Il est d'une conduite fort réglée et fort en état de servir, et je ne lui connais aucune mauvaise qualité. » ⁽⁷⁾

En 1725 (?), M. Robineau de Portneuf obtenait le commandement du fort de Chambly. C'était là une belle promotion car ce poste à cause de son importance et de sa proximité de Montréal était fort recherché. ⁽⁸⁾

M. Robineau de Portneuf décéda à Montréal le 4 octobre 1726, à l'âge de 67 ans, quoique son acte de sépulture ne lui en donne qu'environ 66: « Le cinquième jour d'octobre de l'an mil sept cent vingt six, a été inhumé dans le cimetière proche l'église le corps de sieur René de Portneuf, écuyer, capitaine d'un détachement de la marine, âgé d'environ 66 ans. » L'acte de sépulture est signé par les abbés Navetier et de Lescoat et le sieur Talbot, ecclésiastique.

Chose étrange, la plupart de nos historiens, y compris sir Thomas Chapais, qu'on ne prend pourtant pas souvent en défaut, considèrent René Robineau comme le troisième baron de Portneuf. Il est vrai que Pierre Robineau, second baron de Portneuf, décéda sans héritier mâle et que d'après la loi du temps René Robineau aurait dû hériter de son titre de baron. C'est que René Robineau décéda trois ans avant son frère Pierre. Il n'a donc pu hériter d'un titre que son

⁽⁶⁾ Archives du Canada, Correspondance générale.

⁽⁷⁾ Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 120.

⁽⁸⁾ Benjamin Sulte et Gérard Malchelosse, dans leur étude sur le fort de Chambly, ne mentionnent pas M. Robineau de Portneuf parmi ses commandants.

frère conserva jusqu'à 1729, c'est-à-dire trois ans après la mort de René Robineau.

L'Alphabet Laffilard donne les dates suivantes comme les promotions de M. Robineau de Portneuf : lieutenant (Canada) 1er juin 1703 ; capitaine, 27 avril 1716. Ces deux dates nous semblent exactes mais Laffilard fait mourir M. Robineau de Portneuf le 1er avril 1733 quand on sait qu'il décéda le 4 octobre 1726.

M. Robineau de Portneuf avait épousé à Montréal, le 26 juillet 1706, Marguerite-Philippe Daneau de Muy, fille de Nicolas Daneau de Muy, capitaine dans les troupes de la marine, et de Marguerite Boucher. Daneau de Muy devait mourir deux années plus tard, le 25 janvier 1708, à La Havane, en allant prendre son poste de gouverneur de la Louisiane.

Quelques années après la mort de son mari, madame Robineau de Portneuf se retira comme dame pensionnaire chez les Sœurs Grises de Montréal, où elle fit l'édification de tous par sa piété et sa bonne humeur constante malgré les grandes afflictions qui avaient été son lot.

La Mère d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises, écrivait à l'abbé de L'Isle-Dieu, en juillet 1769 :

« Voyla Bien des ambara pour vous, mon très cher père, a laje que vous avez encore si le Seigneur vous donnait la santé comme à une dame veuve de Mr Robino de porneuffe qui est icy an penssion qui a 81 ans passés, qui jeune et fait maigre tous les jours commandé qui travaille comme nous pour le bien des pauvres quoy quelle paye sa penssion elle est charmante par sa grande piété et sa belle humeur je soitte tous les jours et je demande au Seigneur qui vous donne une pareille santé. »

Madame veuve Robineau de Portneuf décéda à l'Hôpital général de Montréal le 2 février 1772, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et fut inhumée le lendemain dans le cimetière paroissial de Montréal. Son acte de sépulture suit :

« Le trois février mil sept cent soixante et douze par moy, vicaire soussigné, a été inhumé dans le cimetière proche de l'église, le corps

de Dame Marguerite Dumuys, veuve de Mr Robineau Ecuyer Sr De Portneuf, décédée d'hyer âgée de quatre-vingt-quatre ans. Ont été présents mrs gay et De féligonde, prêtres soussignés. »

Cet acte est signé par l'abbé Gay.

Les erreurs sont un peu comme les taches d'huile: elles se répandent vite et sont difficiles à faire disparaître. *L'Histoire des Ursulines de Québec* parle en termes excellents d'une dame Dumais, veuve d'un Robineau de Portneuf, qui faisait l'édification des religieuses de l'Hôpital général de Montréal où elle s'était retirée après la mort de son mari. Il s'agit ici de Marguerite-Philippe Daneau de Muy, veuve de René Robineau de Portneuf. Tous ceux qui ont parlé de cette excellente personne ont suivi l'erreur de *L'Histoire des Ursulines de Québec* et lui ont donné le nom de Dumais. N'est-il pas temps de réparer l'erreur et de donner à madame Robineau de Portneuf son véritable nom?

Enfants de René Robineau de Portneuf et de Marguerite-Philippe Daneau de Muy:

A. *Philippe-René Robineau de Portneuf*, né à Montréal le 13 août 1707.

Après avoir fait ses études au séminaire de Québec, le jeune Robineau de Portneuf prit, comme on disait dans le temps, le parti de l'Eglise, c'est-à-dire qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Il fut ordonné prêtre à Québec le 21 octobre 1731.

Dès l'année suivante, M. de Portneuf était nommé curé de la petite paroisse de Saint-Jean de l'île d'Orléans. Une remarque du curé Portneuf dans les registres de cette paroisse, à la date du 12 avril 1734, prouve qu'il avait la vivacité et l'énergie de ses oncles: « Je me suis nommé parrain après avoir refusé Simon Campagna à cause de son ignorance crasse et manifeste lorsque je l'ai interrogé sur le Petit Catechisme de Québec. » L'abbé de Portneuf passa, un peu plus tard, de la cure de Saint-Jean de l'île d'Orléans à celle de Saint-Joachim, sur la côte de Beaupré.

Dans l'été de 1759, quand les troupes anglaises débarquèrent dans les environs de Québec pour faire la conquête du pays, le curé

Portneuf, ardent patriote, sentit se réveiller le sang guerrier qui coulait dans ses veines, et il se mit à la tête de ses paroissiens en état de porter les armes pour repousser ou tout au moins pour empêcher les envahisseurs de détruire leurs foyers.

Voyons ce que disent les contemporains de l'activité et de la fin du curé Portneuf.

A la date du 23 août 1759, le capitaine Knox, alors campé à Lévis, écrit dans son *Journal*: « Un prêtre avec environ quatre vingts de ses paroissiens ayant fortifié une maison, à quelques milles à l'est de notre camp, sur la rive nord du fleuve, d'où ils prétendent imprudemment défier nos troupes. On va envoyer un détachement d'infanterie légère avec une pièce de campagne et un obusier pour les soumettre. »

Le lendemain, 24 août, le capitaine Knox écrit: « Le prêtre, qui s'est retranché dans une maison avec ses paroissiens, sur la rive nord du fleuve, a envoyé un billet à un officier qui commande un poste dans les environs, le priant, lui et sa compagnie, de lui faire l'honneur d'aller dîner avec lui, l'assurant que lui et ceux qui seront assez bons de l'accompagner s'en retourneront en toute sûreté, et il ajoute que l'officier anglais se battant pour son roi et la gloire il espère qu'on l'excusera de se battre avec ses pauvres paroissiens qui défendent leur pays. L'officier a répondu qu'il regrettait de ne pouvoir se rendre à cette invitation mais qu'il espérait dîner bientôt avec le galant prêtre et ses adhérents dans le camp anglais. »

Le 25, Knox consigne la fin de cette héroïque aventure: « Quelques prisonniers ont été amenés aujourd'hui par un parti de Rangers. L'infortuné prêtre est défait; un détachement de troupes légères se mirent en embuscade sur la lisière de la forêt près de sa maison fortifiée, et aussitôt que la pièce de campagne fut amenée et commença à fonctionner, le prêtre et ses hommes sortirent. Aussitôt ils tombèrent dans l'embuscade. Le prêtre et trente de ses compagnons ont été pris, tués et scalpés. On les a traités avec cette cruauté parce qu'ils s'étaient déguisés en Indiens. Dans cette rencontre cinq des nôtres

ont été blessés . . . La paroisse de *Richet* (Château-Richer), de même que la belle maison occupée par le prêtre trop zélé et appelée *Château Riquet* sont maintenant en flammes. »

« Les grenadiers commencèrent le 20 (août) leur marche vers Québec, dans le dessein de brûler et de détruire toutes les maisons de ce côté. Le 24, ils furent attaqués par un parti de Français que commandait un prêtre; mais nos hommes tuèrent trente-un d'entre eux et leur enlevèrent la chevelure. Ils traitèrent pareillement le prêtre qui s'était mis à leur tête. Cette bande cependant n'avait causé aucun dommage à ceux de notre parti. » ⁽⁹⁾

« Le 27 (août), il nous en vint un second (déserteur) qui était sergent dans le régiment Royal Américain; celui-ci en nous annonçant le prochain départ de la flotte nous assura que M. Wolfe lèverait sous 8 jours son camp du Sault; il nous ajouta que l'abbé de Portneuf, curé de Saint-Joachim ayant été pris par les coureurs de bois avait été massacré par eux, ainsi que 9 habitants qu'il avait avec lui, après avoir mis les armes bas, et que les chevelures de ces malheureux avaient été portées au camp. Ce fait a été depuis vérifié par le rapport d'un 10e habitant qui était dans ce détachement et qui s'échappa ». ⁽¹⁰⁾

Dans son *Journal* (p. 601), Montcalm écrit :

« 31 août 1759 — On nous a débité, il y a quelques jours, qu'un détachement des ennemis destiné à brûler la paroisse de Saint-Joachim avait éprouvé quelque résistance de la part d'une cinquantaine d'hommes conduits par leur curé, le sieur de Portneuf. N'ayant pas été les plus forts, huit hommes ont été tués et la chevelure levée. Ils ont été si mutilés qu'on a eu peine à reconnaître le cadavre de l'ecclésiastique. Ce fait s'est vérifié. »

A son tour l'intendant Bigot écrit au chevalier de Lévis, le 1er septembre 1759 :

⁽⁹⁾ *Journal de l'expédition sur le fleuve Saint-Laurent*, publié à New-York, en 1759, (traduction).

⁽¹⁰⁾ Ramezay. *Événements de la guerre en Canada durant les années 1759 et 1760.*

« J'oubliais d'avoir l'honneur de vous dire que les anglais ont tué l'abbé Portneuf, curé de Saint-Joachim, et neuf habitants avec lui, quoiqu'ils se fussent rendus prisonniers. Ils étaient dix habitants avec lui; un seul s'est sauvé. Ils furent cernés dans un bois par deux cents *rangers*. Le curé a eu la tête ouverte en quatre et toute la chevelure faite. M. Wolfe est cruel. »

Le 27 août 1759, le curé de Québec, M. Récher, consigne dans son *Journal*: « Un déserteur rapporte qu'un détachement d'Anglais étant allé jusqu'à la quatrième église en bas de Beauport y avaient trouvé douze hommes et entrautes un prêtre qui se trouvant sans doute trop faibles se jetèrent à genoux demandant quartiers, et que, sans égard à leurs prières, les Anglais avaient tué le prêtre avec quelques autres. Cela fait craindre pour M. de Portneuf, curé de Saint-Joachim, c'est lui, en effet, qu'ils ont pris avec huit habitants après les avoir attirés du bois dans la plaine, en feignant de fuire ils les avaient environnés. » Ils lui ont levé la chevelure et fendu la tête. Il y a lieu de croire qu'ils ne l'ont pas tué à coups de fusil mais à coups de sabre ainsi que les sept habitants dont les cadavres ont été trouvés dans la maison avec celui de M. de Portneuf. Les Anglais étaient piqués contre nos gens qui les avaient injurié de loin. »⁽¹¹⁾

Ignotus commente ainsi l'activité et la fin du curé de Saint-Joachim:

« Quelques années plus tard, M. de Portneuf devint curé de Saint-Joachim. Il occupait encore ce poste quand les Anglais vinrent mettre le siège devant Québec, en 1759. A l'approche des ennemis, les habitants de la côte de Beaupré abandonnèrent leurs demeures et se retirèrent dans les bois, au pied des montagnes, emmenant avec eux leurs troupeaux. Pendant deux mois environ, les envahisseurs respectèrent ces villages abandonnés. Mais vers la fin du mois d'août, les généraux anglais envoyèrent plusieurs compagnies de soldats ravager la côte, depuis le cap Tourmente en remontant vers l'Ange-Gardien. Cette œuvre de ruine commença à la Grande-Ferme. Les

(11) *B. R. H.*, 1895, p. 133.

propriétés que le séminaire de Québec possédait en cet endroit furent dévastées.

« Continuant leur cruelle besogne les soldats s'attaquèrent ensuite à l'église et au presbytère. Mais les paroissiens de Saint-Joachim, qui surveillaient de loin les mouvements de l'ennemi, ne purent rester impassibles devant un tel spectacle. Une quarantaine d'entre eux, habitués à manier le mousquet, s'embusquèrent dans un endroit favorable, et ouvrirent sur la troupe un feu meurtrier.

« M. de Portneuf ne voulut pas abandonner ses gens à l'heure du danger, et au moment où ils pouvaient avoir besoin de son ministère. C'était un sang militaire qui bouillonnait dans ses veines. Son père, le vainqueur de Casco, ses oncles, ses frères, avaient bien bravé la mort sous les plis du drapeau de la France. Il montra à ce moment qu'il était digne de sa race, et que le curé de Saint-Joachim était vraiment un Portneuf. On le vit s'exposer sans crainte et avec le plus sublime dévouement aux balles des ennemis. Ceux-ci disposant de forces supérieures finirent par faire plier la poignée de braves qui arrêtaient leur marche destructrice. Les Canadiens furent forcés de retraiter en laissant sept ou huit morts sur le champ de bataille. Le vaillant curé, dangereusement blessé, suivit ses paroissiens dans leur fuite. Mais il fit une chute, fut rejoint par les grenadiers anglais et haché à coups de sabre. Ce tragique épisode eut lieu le 23 août 1759. M. de Portneuf fut d'abord enterré dans le champ ensanglanté où il fut trouvé, et, trois jours plus tard, il fut inhumé sans cercueil, sous le cœur de l'église de Sainte-Anne par M. Parent, curé de cette paroisse. Le lendemain 27 août les sept paroissiens de Saint-Joachim qui avaient été tués le même jour que leur curé furent aussi inhumés à Sainte-Anne, leur église paroissiale ayant été détruite par les Anglais. Voici les noms de ces obscurs héros : Louis Paré, 64 ans ; Jean Gagnon, 69 ans ; Pierre Gagnon, 61 ans ; Charles Languedoc, 48 ans ; Michel Magnan, 30 ans ; Jean Fortin, 26 ans ; Louis Allaire, 20 ans. La mort au champ d'honneur du curé de Saint-Joachim, jetait un dernier rayon

de gloire sur cette famille qui s'était tant de fois inscrite aux pages de notre histoire ». ⁽¹²⁾

Presque vingt ans avant sa mort, le curé Portneuf avait déclaré, sous sa signature: « Quand il plaira à Dieu de retirer notre âme de ce monde, ne demandons point d'autre sépulture que celle qui est due à un curé par la Fabrique ».

Son désir fut plus qu'exaucé. Il fut inhumé le 26 août, sans cercueil et probablement sans service, sous le chœur de la petite église de Sainte-Anne-de-Beaupré. Ses malheureux paroissiens, tués en même temps que lui, Louis Paré, Jean Gagnon, Pierre Gagnon, Charles Languedoc, Michel Gagnon, Jean Fortin et Louis Allaire, furent inhumés le lendemain dans le cimetière paroissial de Sainte-Anne-de-Beaupré.

L'acte de sépulture de l'abbé de Portneuf au registre de Sainte-Anne-de-Beaupré se lit comme suit:

« Vingt-six août mil sept cent cinquante-neuf a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Messire René Portneuf prêtre et curé de la paroisse de St-Joachim qui a été massacré par les Anglais le 23 de ce mois étant à la tête de sa paroisse pour la deffendre des incursions et hostilités qu'y commettaient les ennemis furent présents étienne lessard, jean lessard, claude Caron et plusieurs autres habitants des deux paroisses. — Parent, curé. »

Les soldats qui meurent au champ d'honneur sont enterrés dans une fosse commune, sans cercueil, sans service funèbre. La guerre a des exigences implacables.

On ne pourrait aujourd'hui retracer les ossements de ces humbles habitants qui moururent parce qu'ils voulaient rester Français. Il est plus que probable que la grande basilique de la Bonne Sainte-Anne recouvre le petit cimetière paroissial de jadis. Du moins, le souvenir de ces braves a persisté et les habitants de la côte de Beaupré en parlent encore avec vénération.

⁽¹²⁾ *La Presse*, 1904.

L'abbé Portneuf, comme tous les curés de la Nouvelle-France, ne laissait pas de fortune, loin de là. Par son testament olographe signé le 14 août 1740, le curé Portneuf léguait à sa petite protégée Marie-Josephte Paré, fille de Louis Paré et de Marie-Josephte Guay, une terre qu'il s'était fait concéder ou avait achetée dans la seigneurie de M. de Rigaud à la Nouvelle-Beauce, une somme de cent francs que lui devait Joseph Racine sur une terre qu'il lui avait vendue, ses meubles, son linge de corps, ses livres, etc. Il ne laissait à ses héritiers légaux que ce qui pouvait lui revenir de la succession de son père.

B. *Pierre Robineau de Portneuf*, né à Montréal le 19 août 1708. Il fut d'abord connu sous le nom de Robineau de Bécancour puis adopta celui de Robineau de Portneuf. Les Canadiens qui se destinaient à la carrière des armes faisaient de longs stages dans les troupes de la marine comme cadets avant d'obtenir un grade supérieur. Le roi les payait si pauvrement qu'ils faisaient la traite pour faire vivre leurs familles. M. Robineau de Portneuf se livra à ce commerce comme les autres.

Le 8 juillet 1731, par acte devant Adhémar, notaire à Montréal, il engageait Charles-Maurice Lafontaine pour faire le voyage aux Sioux. Le 11 août 1732, encore devant le même Adhémar, M. Robineau de Portneuf engage Louis Dumouchel pour faire le voyage aux Sioux. Le 7 août 1733, le notaire Adhémar reçoit l'engagement de Joseph Bouren encore pour faire le voyage aux Sioux. Nous n'avons relevé que ces trois engagements mais M. Robineau de Portneuf dut en conclure nombre d'autres. Les gouverneurs de la Nouvelle-France, qui savaient avec quelle parcimonie le roi payait ses serviteurs, leur accordaient des permis de traite afin de les aider à subsister.

En 1740, M. Robineau de Portneuf fit partie du corps de troupes commandé par le baron de Longueuil et qui se rendit en Louisiane pour aider M. de Bienville à battre les Chicachas. Les Canadiens de ces temps héroïques n'avaient pas peur des distances ni de la rigueur du climat. La Louisiane jouit d'un climat clément mais un millier de

lieues séparaient la Nouvelle-France de la Louisiane et il fallait s'y rendre à pieds et en canots pour la plus grande partie du voyage.

Enseigne en 1741, M. Robineau de Portneuf fut fait lieutenant en 1748 et reçut le commandement d'une compagnie de troupes de la marine en 1757. Il avait servi, toutefois, bien avant 1748, puisqu'on le voit cadet dans les troupes à Michillimakinac.

Après la chute de la colonie, en 1760, M. Robineau de Portneuf se décida à passer en France, et fut un de ceux qui prirent passage à bord de l'*Auguste*, le 15 octobre 1761. Un mois après, le 15 novembre, ce navire faisait naufrage sur les côtes du Cap-Breton; l'équipage et les passagers périssaient dans les flots, à l'exception de sept. « Nous fûmes jetés sur le rivage, écrit M. Saint-Luc de la Corne, l'un des survivants du désastre, vers les deux heures ou trois heures de l'après-midi; entre cinq et six heures, le navire vint se briser sur la côte, et nous vîmes le triste spectacle des corps morts, au nombre de 114, dont suivent les noms: MM. le chevalier de La Corne, Bécancourt-Portneuf, capitaines », etc.

M. Robineau de Portneuf avait épousé, à Montréal, le 22 avril 1748, Marie-Louise Dandonneau du Sablé, fille de feu Louis-Adrien Dandonneau du Sablé, lieutenant dans les troupes, et de Marie-Josephte Drouet de Richerville. Leur contrat de mariage, reçu par le notaire Adhémar quelques jours avant la cérémonie religieuse, nous montre que les deux familles Robineau de Portneuf et Dandonneau du Sablé jouissaient de la considération et de l'estime de la société de Montréal.

Il nous donne les noms des parents et amis réunis ce jour-là à la maison de la mère de la future mariée. Ce sont, outre madame Robineau de Portneuf, née Marguerite Daneau de Muy, mère du futur, et madame Dandonneau du Sablé, née Marie-Josephte Drouet de Richerville, mère de la future, toutes deux veuves, le marquis de la Galissonnière, gouverneur de la Nouvelle-France; Josué Boisberthelot de Beaujours, gouverneur de Montréal; M. Bégon, gouverneur des Trois-Rivières; le baron de Longueuil, major du gouvernement de Mont-

réal; M. Guiton de Monrepos, lieutenant-général de la juridiction de Montréal; Etienne Robineau de Portneuf; Jacques-Pierre Daneau de Muy; Pierre Gaultier de la Vérandrye; Claude Drouet de Casqueville; Louis-Claude Dandonneau du Sablé, etc. La plupart des parents et amis étaient accompagnés de leurs épouses qui, elles aussi, signent au contrat.

Dans la liste des malheureux naufragés de l'*Auguste* on ne donne que les noms des adultes. Pour les enfants on se contente de mentionner leur nombre. Pierre Robineau de Portneuf avait un fils né à Montréal le 28 juin 1749 et baptisé sous les prénoms Pierre-Michel. Il était donc âgé de treize ans en 1761. On n'en trouve aucune mention après 1761. N'aurait-il pas péri avec son père à bord de l'*Auguste*?

L'abbé Daniel écrit que M. Robineau de Portneuf était chevalier de Saint-Louis. Erreur. Aucun Robineau de Portneuf ne reçut la croix de Saint-Louis.

C. *Louise-Catherine Robineau de Portneuf*, née à Montréal le 4 décembre 1709. Elle ne se maria pas et décéda à Montréal le 15 août 1788, à l'âge de 78 ans, comme l'atteste l'acte de sépulture suivant dressé par l'abbé de Borneuf: « Le dix sept août mil sept cent quatre vingt huit par moi prêtre soussigné a été inhumée dans le Cimetière proche de l'église le corps de Marie-Louise Catherine Robineau de Portneuf décédée d'avant hier âgée de soixante dix huit ans fille de Messire René Robineau de Portneuf, Capitaine d'infanterie et de dame Marguerite Demuy ses père et mère; ont été présents les sieurs Hardy et Duranseaux, chantres soussignés ».

D. *Louis-Nicolas Robineau de Portneuf*, né à Montréal le 2 décembre 1710. Nous avons peu de renseignements sur lui. Après avoir servi dans les troupes de la colonie pendant quelques années, il passa en Louisiane où il fut incorporé dans les troupes de la Nouvelle-Orléans. Nous savons qu'il épousa, à la paroisse Sainte-Anne-de-Chartres, le 22 mai 1759, Madeleine Barroi, fille de feu Jean-Baptiste Barroi et de Dlle Cardinal, et veuve de Louis Morin. Nous avons copié de l'acte du mariage célébré par le Père Hyppolite Collet, Récollet.

« L'an mil sept cent cinquante neuf, le 22^e. du mois de mai, après avoir publié un ban de mariage à la messe paroissiale de la paroisse de Ste-Anne de la Nouvelle-Chartres et obtenu dispense de deux autres de Monsieur l'abbé Forget, grand vicaire en ce pais des Illinois, entre Monsieur Robineau, Ecuyer, seigneur de Portneuf, officier des troupes d'un détachement de la marine dans le département de la Nouvelle-Orléans, gouvernement de la Louisiane, fils de Monsieur René de Portneuf, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine du gouvernement et ville de Montréal, et demoiselle de Muis, légitime épouse demeurant en cette Ville de Montréal, d'une part, et damoiselle Barroi, fille de feu Jean-Baptiste Barroi et de damoiselle Cardinal, demeurant au dit Montréal, veuve de feu Monsieur Louis Morin, capitaine d'une compagnie de milice, demeurante à la Nouvelle-Chartre, paroisse de Ste-Anne d'autre part, laquelle publication de bans ayant été faite le Vingt-et-un de may, dimanche, à la grande messe de paroisse permission, à nous donne de la part de Monsieur Macarty, chevalier de l'ordre Royal et Militaire de St.-Louis, major commandant pour le Roy au fort de la Nouvelle-Chartres. Ne s'étant trouve aucun empêchement légitime nous soussigné missionnaire faisant les fonctions curiales en la ditte paroisse leur avons donné la bénédiction nuptiale, en présence de Monsieur de Macarty, chevalier, de Mons. du Tillet, capitaine d'une Compagnie, de Monsieur Dodier, interprète pour les Sauvages, de Mr. du Chouquet, de Mr. Fagot, cadet à l'eguiette, lesquels ont signé, avec nous, après lecture faite suivant l'ordonnance. » L'acte de mariage est signé par Macarty Maetigue. Robineau Portneuf, Dutillet, Madeleine Barroi, Duchauquet, Fagot de la Garceniére, Dodie, Lantagnac.

Mais ici un problème se pose. L'acte de mariage cité ne le dit pas mais, évidemment, M. Robineau de Portneuf était veuf. En effet, le 6 septembre 1745, il faisait baptiser une fille, Félicité, au fort de Chartres, et l'acte de naissance déclare qu'elle est la fille de M. Robineau de Portneuf et de Thérèse Trudeau.

Cette Félicité de Portneuf devint la femme de dom Pedro Piernas, qui était un personnage assez important. D'après l'historien Houck,

Piernas, Espagnol de naissance, était arrivé à la Nouvelle-Orléans en même temps que Ulloa. En 1770, Piernas avait remplacé le capitaine Saint-Ange de Bellerive comme gouverneur de la Haute-Louisiane.

Il n'y a pas de doute que madame Piernas, née Félicité de Portneuf, était la fille de Louis-Nicolas Robineau de Portneuf puisque, en 1791, elle réclama par voie de justice, à Montréal, une part de l'héritage de sa tante défunte Louise-Catherine Robineau de Portneuf, soeur de son père.

E. *Françoise-Marguerite Robineau de Portneuf*, née à Montréal le 16 février 1712. Elle fut religieuse de la Congrégation Notre-Dame et décéda à la maison de Québec le 1er mai 1740. Elle repose dans la basilique de Québec.

F. *Marie-Catherine Robineau de Portneuf*, née à Montréal le 5 février 1714. Comme elle n'apparaît pas au contrat de mariage de son frère, Pierre Robineau de Portneuf, le 6 avril 1748, on peut supposer qu'elle était déjà décédée à cette date.

G. *Pierre-Jacques Robineau de Portneuf*, né à Montréal le 18 mars 1716. On ne le voit mentionné nulle part dans la Nouvelle-France. Ne serait-il pas passé en Louisiane comme son frère Louis-Nicolas? En examinant l'état de ses forces le 15 juin 1740, LeMoyne de Bienville, gouverneur de la Louisiane, dresse la liste de ses officiers et il mentionne parmi eux un Portneuf:

« Enseigne en second: Portneuf né 1617 (plutôt 1717) a servi en Canada comme cadet; venu aux Illinois avec une lettre d'enseigne. . . »⁽¹³⁾

Ceci correspond assez exactement à Pierre-Jacques Robineau de Portneuf.

H. *Thérèse Robineau de Portneuf*, née à Montréal le 10 octobre 1717 et décédée au même endroit le 5 décembre 1717.

I. *Marguerite Robineau de Portneuf*, née à Montréal le 18 décembre 1718. Dans l'acte de tutelle du 17 avril 1728 on lui donne l'âge de neuf ans. Elle décéda avant 1748, croyons-nous.

⁽¹³⁾ Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, III, 180.

J. Louise-Ignace Robineau de Portneuf, née à Montréal le 8 août 1720. Elle n'est pas mentionnée dans l'acte de tutelle des enfants de René Robineau de Portneuf du 17 avril 1728. Nous avons donc le droit de présumer qu'elle décéda avant avril 1728.

K. Louis Robineau de Portneuf, né à Montréal le 4 septembre 1721 et décédé au même endroit le 18 septembre 1722.

L. Louise Robineau de Portneuf, née à Montréal le 13 février 1723 et décédée au même endroit le 9 janvier 1729. On lui donne cinq ans à l'acte de tutelle du 17 avril 1728.

M. Etienne Robineau, né à Chambly le 30 novembre 1725. C'est celui que les documents officiels de l'époque désignent sous le nom de chevalier de Portneuf et parfois sous celui de Portneuf Neuville. Quant à lui, il signe de temps en temps chevalier de Portneuf et d'autres fois Portneuf-Neuville. Il avait probablement adopté ce dernier nom en mémoire de son oncle Michel Robineau de Neuville, tué en Acadie en 1702.

Le chevalier de Portneuf adopta la carrière des armes et s'y distingua. En 1740 un corps de troupes formé dans la Nouvelle-France, sous le commandement du baron de Longueuil fut envoyé en Louisiane pour aider LeMoynes de Bienville à mater les Chicachas qui, en 1736, lui avaient infligé une dure défaite. Le chevalier de Portneuf fit partie de cette expédition qui eut un plein succès puisqu'elle aida puissamment M. de Bienville à battre les Chicachas. Ceux-ci, pris de peur, demandèrent la paix. Le parti du baron de Longueuil fut de retour dans la Nouvelle-France au printemps de 1741.

En 1748, année où il reçut sa commission d'enseigne en second, à peine âgé de vingt-trois ans, le chevalier de Portneuf commandait déjà un parti de guerre. Un mémoire de 1748 dit, en effet :

« On écrit du fort Saint-Frédéric que les partis commandés par les sieurs de Portneuf et Bailleul, ont été rencontrés par un parti d'ennemi supérieur en force. Nos gens ont fait retraite, il n'y a eu personne de tué; après cet échec deux partis ont rencontré celui du sieur Langy et tous ont continué leur route sur les terres ennemies. » Et

plus loin, dans le même mémoire: « On informe de l'arrivée à Montréal des partis commandés par les sieurs Portneuf-Neuvillette, Langy-Fontenelle et Bailleul, avec 9 chevelures, et toute une famille anglaise, le père, la mère et trois ou quatre petits enfants, et un autre anglais. »

Cette campagne lui valut le grade d'enseigne en pied (1748). Le 9 octobre 1749, M. de La Jonquière, gouverneur de la Nouvelle-France, écrivait au ministre Rouillé;

« Les nations sauvages du nord passent ordinairement à Toronto sur la côte ouest du lac Ontario, à vingt-cinq lieues de Niagara et à soixante-quinze lieues du fort Frontenac pour aller à Chouagen porter leurs pelleteries. Il est très à propos d'établir un poste dans cet endroit et d'y envoyer un officier, quinze soldats et quelques ouvriers pour y construire un petit fort de pieux. On ne saurait prendre trop de précautions pour empêcher les dits sauvages de continuer leur commerce avec les Anglais; ils trouveront dans ce poste ce dont ils pourront avoir besoin à aussi bon marché qu'à Chouagen. »⁽¹⁴⁾

Le 15 avril 1750, M. de Rouillé approuvait le projet du poste de Toronto. Mais, M. de La Jonquière, présumant l'approbation du ministre, dès les premiers jours du printemps de 1750, avait donné ordre au chevalier de Portneuf, enseigne, servant au fort de Frontenac, de se rendre avec un sergent et quatre soldats à Toronto. En même temps, l'intendant envoyait de Montréal un parti avec les marchandises nécessaires pour faire la traite au nouveau poste, pour le compte du roi.

Le 20 mai 1750, le chevalier de Portneuf était rendu à Toronto. Il se mit immédiatement à l'oeuvre et en moins de deux mois on construisait un petit fort de pieux et une petite maison pour mettre les effets du Roi en sûreté. Le 17 juillet 1750, M. de Portneuf et le commis envoyé par l'intendant repartaient l'un pour Frontenac et l'autre pour Montréal.

⁽¹⁴⁾ Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 93.

Pendant leur séjour à Toronto, ils avaient fait soixante-dix neuf paquets de pelleteries évaluées à 18000 livres. ⁽¹⁵⁾

Ce fort reçut plus tard le nom de fort Rouillé, en l'honneur de M. de Rouillé, ministre de la marine, qui en avait approuvé l'établissement. Le poste de Toronto établi en 1750 est devenu la ville de Toronto.

La maison de traite établie à Toronto ayant été jugée trop petite pour contenir les effets du roi, M. de La Jonquière décida de faire construire un nouveau fort, un logement pour l'officier commandant, un corps de garde, un magasin et une boulangerie. C'est encore le chevalier de Portneuf qui fut chargé de ces travaux.

En 1751, le chevalier de Portneuf recevait sa commission de lieutenant en pied.

De 1754 à 1755, le chevalier de Portneuf servit dans les Pays d'En Haut. M. Chaussegros de Léry, envoyé en mission dans ces parages, mentionne presque à chaque page de son *Journal* les services rendus par le chevalier de Portneuf. Celui-ci fut chargé, entre autres besognes, de surveiller la construction d'un grand nombre de pirogues nécessaires à l'armée.

En 1755, on voit que le chevalier de Portneuf commandait au fort de La Présentation, aujourd'hui Ogdensburg. Il y remplaçait Antoine-Gabriel Benoist, appelé temporairement à une autre fonction.

Dans le mois de février 1756, le chevalier de Portneuf fit partie de la fameuse expédition commandée par M. Chaussegros de Léry et qui s'empara du fort Bull. Nos historiens Garneau et Ferland ont longuement parlé de cette expédition. Nous n'y reviendrons pas. Mais il est juste de rappeler tout de même que M. Chaussegros de Léry, dans la Relation qu'il a laissée de ce hardi fait d'armes, mentionne le chevalier de Portneuf à plusieurs reprises. Les troupes avaient été divisées en trois colonnes. La colonne de gauche était commandée par M. Levreau de Langy, la colonne du centre était sous les ordres de M. de Montigny et la colonne de droite avait pour commandant le

⁽¹⁵⁾ Lettre de M. de La Jonquière au ministre, 12 août 1750.

chevalier de Portneuf, qui avait sous ses ordres deux compagnies de milice composées de 39 hommes chacune. ⁽¹⁶⁾

Enfin, en 1757, le chevalier de Portneuf recevait sa commission de lieutenant en titre. Les promotions n'arrivaient pas rapidement pour les officiers canadiens. Il y avait plus de vingt ans que le brave chevalier de Portneuf servait dans les troupes de la marine!

M. de Portneuf commandait en 1757 au fort de la Presqu'île.

Le marquis de Montcalm écrit dans son *Journal*, en 1757: « Le commandant de la Presqu'île, M. de Portneuf, ayant préféré l'automne dernier de porter de l'eau de vie et ses effets à des fariniers, se trouve à l'étroit pour les vivres et a été obligé de renvoyer à Niagara pour subsister, un sergent et 43 hommes de sa garnison, dans le premier jour d'avril et il fallait attendre pour leur faire passer des vivres la débâcle des glaces du lac Erié, qui n'était pas encore arrivé le 11 avril. »

M. Robineau de Portneuf était encore commandant au fort de la Presqu'île en 1759 puisque dans une lettre de M. Pouchot commandant de Niagara, au chevalier de Lévis, du 27 juin 1759, il y est fait allusion: « M. des Ligneris fera quelques partis sur les convois, mais je crains d'être obligé de tout faire revenir avant que tout le monde l'ait joint, car les nouvelles sauvages m'annoncent qu'ils descendent actuellement la rivière. Je ne puis cependant faire faire aucun mouvement que je ne sache en quoi consiste ce corps de troupes. J'ai demandé à M. de Portneuf d'arrêter à la Presqu'île tout ce qu'il lui arrivera de Français et de Sauvages pour être à portée de les faire venir à la première nouvelle que j'aurai. »

Quand, en 1759, les armées anglaises commencèrent à envahir les Pays d'en Haut, les commandants des différents forts de l'immense région, selon les instructions reçues du gouverneur de Vaudreuil, se retirèrent les uns après les autres, avec leurs faibles garnisons à Détroit, plus en état de se défendre.

C'est ce qui explique qu'on y voit le chevalier de Portneuf au

(16) *Rapport de l'Archiviste de la P. de Q.*, 1926-27, p. 372.

cours de l'année 1760. On ne peut donc le compter, comme on l'a fait de temps en temps, au nombre des défenseurs de Québec en 1759.

Mgr Tanguay mentionne la présence du chevalier de Portneuf, lieutenant dans les troupes (VII, 10) au Détroit le 13 octobre 1759. Il le qualifie de sieur de Neuville et écrit qu'il était le fils de Daniel Robineau de Neuville tué en Acadie en 1702. Il se trompe sur ce point. L'officier du Détroit en 1759 ne peut être autre que le chevalier de Portneuf, fils de Pierre Robineau de Portneuf et de Marguerite-Philippe Daneau de Muy.

Dans sa lettre au ministre du 24 juin 1760 (datée de Montréal) le gouverneur de Vaudreuil l'informe que les nations sauvages de la Belle-Rivière ont vu avec tristesse les Français s'éloigner de leur pays. Il ajoute que le chevalier de Portneuf leur a envoyé un message, spécialement aux Chouaminois pour leur demander de rester dans leurs bonnes dispositions à l'égard des Français.

Le chevalier de Portneuf passa en France en 1760 ou 1761. Un rôle des officiers des troupes de la marine signé à La Rochelle le 19 août 1761 mentionne son nom. C'est la dernière fois qu'il est question de lui dans les pièces officielles. Peut-être obtint-il un emploi militaire dans les troupes coloniales. ⁽¹⁷⁾

A handwritten signature in cursive script that reads "Pierre-Georges Roy". The signature is written in dark ink on a white background. The first name "Pierre" is written in a larger, more prominent hand, followed by a hyphen and the second name "Georges Roy". The final flourish of the signature is a long, sweeping stroke that extends downwards and to the right.

⁽¹⁷⁾ Comme plusieurs autres nous avons longtemps cru que le chevalier de Portneuf était Pierre Robineau de Portneuf; mais un examen plus approfondi des pièces officielles nous a convaincu que le chevalier de Portneuf était Etienne, frère cadet de Pierre Robineau de Portneuf.